

Certificat sanitaire pour l'importation dans le Royaume du Maroc d'animaux marins

Partie I : Renseignements concernant les animaux expédiés					
I.1. Expéditeur : Nom :		I.2. Numéro de référence du certificat			
Adresse :		I.3. Autorité compétente :			
I.4. Destinataire : Nom :					
Adresse :					
I.5. Pays d'origine :			I.6. Zone ou compartiment d'origine :		
I.7. Pays de destination :			I.8. Zone ou compartiment de destination :		
I.9. Lieu d'origine : Nom : Exploitation agréée : <input type="checkbox"/> Autres : <input type="checkbox"/> Adresse : Numéro d'agrément :					
I.10. Lieu de chargement :			I.11. Date de départ :		
I.12. Moyens de transport : Avion <input type="checkbox"/> Navire <input type="checkbox"/> Wagon <input type="checkbox"/>			I.13. Poste d'inspection frontalier prévu		
I.15. Description de la marchandise :			I.14. Numéro(s) des permis de la CITES		
I.18			I.16. Code marchandise (code SH) :		
			I.17		
			I.19. Nombre total de conteneurs :		
I.20. Identification du numéro de conteneurs ou de scellés					
I.21. Marchandise certifiée aux fins de : Concours/démonstration publique <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> (dans ce cas, veuillez spécifier)					
I.22. Pour importation ou admission Importation définitive <input type="checkbox"/> Réadmission <input type="checkbox"/> Admission temporaire <input type="checkbox"/>					
I.23. Identification des marchandises : Mammifères <input type="checkbox"/> Reptiles <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> (dans ce cas, veuillez spécifier)					
Espèce (nom commun)	Espèce (nom scientifique)	Age	Nombre	Sexe	N° d'identification

Je soussigné, vétérinaire officiel, certifie que les animaux visés à la Partie I du présent certificat :

II.1.1 sont en bon état de santé, n'ont présenté le jour de leur chargement, aucun signe clinique de maladies contagieuses propres à l'espèce et sont jugés aptes au transport ;

II.1.2 ont séjourné durant les six derniers mois ou depuis leur naissance dans le pays de provenance, dans des établissements indemnes de rage et de tuberculose, sont soumis à une surveillance vétérinaire officielle régulière et ne font pas l'objet de restrictions relevant de la police sanitaire ;

II.1.3 ont été placé pendant ____ jours en quarantaine avec examen clinique quotidien ;

II.1.4 les moyens de transport ont été lavés et désinfectés par les méthodes reconnus par le pays de provenance ;

II.1.5 les animaux proviennent de localité indemne de :

- Peste de phoque pendant les derniers 36 mois ;
- Exanthème vésiculaire pendant les derniers 36 mois ;
- Herpes virus pendant les derniers 12 mois ;
- Influenza virus pendant les derniers 12 mois ;

II.1.6 les animaux proviennent d'élevages indemnes de :

- Brucellose pendant les derniers 6 mois;
- Rage pendant les derniers 12 mois ;
- Tuberculose pendant les derniers 12 mois ;
- Infection Erysipélateuse pendant les derniers 12 mois ;

II.1.7 les animaux, Durant ____ jours de mise en quarantaine ont été examinés dans le Laboratoire Vétérinaire d'Etat, reconnu pour ce type d'examens, ont montré un résultat négatif pour les maladies qui sont énumérées au point II.1.6 ;

II.1.8 les animaux ont été vaccinés contre :

- _____ " " _____ 20_ / _____ " " _____ 20_
- _____ " " _____ 20_ / _____ " " _____ 20_
- _____ " " _____ 20_ / _____ " " _____ 20_
- _____ " " _____ 20_ / _____ " " _____ 20_

II.1.9 les animaux ont été traité contre les parasites :

- _____ " " _____ 20_ / _____ " " _____ 20_
- _____ " " _____ 20_ / _____ " " _____ 20_
- _____ " " _____ 20_ / _____ " " _____ 20_
- _____ " " _____ 20_ / _____ " " _____ 20_

Le matériel d'emballage et le produit d'accompagnement proviennent directement de l'exploitation de l'exportateur et n'ont pas été en contact avec des animaux malades ou des produits et des substances contaminés.

Agent certificateur officiel

Qualification et Titres

Nom et adresse en lettres capitales

Date :

Signature

Cachet officiel :

